

Décision Générale colonial

Décision n° 191 décision n° 191 du 25 mars 1942

n° 191

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 mars 1942
Numéro JO n° 544 du 31/03/1942	Date du numéro 31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

Sont révoqués de leur emploi : Cheik Abdou, cadi de Tadjourah, pour compter du 1er décembre 1941 : Mohamed Abro, employé auxiliaire, pour compter du 1er janvier 1942. dates auxquelles ces agents ont abandonné leurs fonctions.